



AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne organise pour la session 2010

UN CONCOURS EXTERNE d'INGENIEUR TERRITORIAL dans la spécialité Infrastructure et réseaux

pour les besoins exprimés par les Centres de Gestion de la Haute-Garonne, de la Gironde, des Landes, des Pyrénées-Atlantiques, de l'Hérault, de l'Aude, du Gard, de la Lozère, de la Charente Maritime, des Deux-Sèvres, de la Vienne, de la Haute-Vienne, de la Corrèze.
POUR 23 POSTES AU CONCOURS EXTERNE spécialité Infrastructures et réseaux.

PERIODE ET MODALITES D'INSCRIPTION : spécialité Infrastructures et Réseaux

- Retrait au Centre de Gestion de la Haute-Garonne : 16 mars 2010 au 14 avril 2010 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Si techniquement possible : **pré inscription** ou **téléchargement** du dossier et de la brochure sur le site Internet du CDG 31 : www.cdg31.fr, du 16 mars 2010 au 14 avril 2010.
- Retrait par voie postale : 16 mars au 7 avril 2010 minuit, le cachet de la poste faisant foi. Toute demande de dossier par **voie postale** devra être accompagnée d'une enveloppe format A4 libellée aux nom et adresse du demandeur, et timbrée à 2,22 €.
- Date limite de dépôt des dossiers complets : 22 avril 2010 à 17h00 à l'accueil du Centre de Gestion ou à minuit, le cachet de la poste faisant foi

Adresse de retrait et de dépôt des dossiers :

Centre de Gestion de la Haute-Garonne, 1 rue G. Marconi, BP 94424, 31405 TOULOUSE Cedex 4. www.cdg31.fr

Important : Les demandes de dossiers par mèl, télécopie ne sont pas satisfaites. Les demandes de dossiers et les dossiers transmis hors délais précisés ci-dessus ne sont pas acceptés. Les dossiers insuffisamment affranchis et taxés ne sont pas acceptés.

Date de l'épreuve écrite : 9 juin 2010 (date nationale).

Organisation des autres spécialités du concours par les CDG suivants : s'inscrire auprès du CDG organisateur

Spécialité ingénierie, gestion technique et architecture

CDG DE LA GIRONDE - Immeuble Emeraude, 12 rue Cardinal Richaud - 33049 Bordeaux cedex

www.cdg33.fr

Spécialité prévention et gestion des risques

CDG DE LA HAUTE-VIENNE - 55 rue de l'ancienne Ecole Normale d'Instituteurs - 87009 Limoges cedex

www.cdg87.fr

Spécialité urbanisme, aménagement et paysages

CDG DE L'HERAULT - Parc d'activité d'Alco 254 rue Michel Teule - 34184 Montpellier cedex 4

www.cdg34.fr

Spécialité informatique et systèmes d'information

CDG DE LA CHARENTE MARITIME - 85 Boulevard de la République - 17076 La Rochelle cedex 9

www.cdg17.fr

CONDITIONS D'ACCES AU CONCOURS EXTERNE :

Le concours externe sur titres avec épreuves est ouvert aux **candidats titulaires** :

- d'un **diplôme d'ingénieur habilité par l'Etat après avis de la Commission des titres d'ingénieurs** selon les modalités prévues aux articles L. 642-1 à L. 642-4 du code de l'éducation susvisé,
- ou d'un **diplôme d'architecte** délivré en application de la loi du 3 janvier 1977, ou d'un **diplôme de géomètre expert** délivré par l'Etat,
- ou d'un **titre ou diplôme** délivré par l'Etat d'un **niveau équivalent ou supérieur à cinq années d'études supérieures** après le baccalauréat, **en lien avec l'une des cinq spécialités** du concours et sanctionnant une formation à **caractère scientifique ou technique**.

IMPORTANT : Dispositif d'équivalence de diplôme

Les candidats :

- titulaires d'un titre ou diplôme d'un niveau équivalent à 5 années d'études supérieures souhaitant **obtenir une équivalence de diplôme**,
- ou souhaitant **obtenir une reconnaissance de l'expérience professionnelle en complément d'un diplôme** peuvent en faire la demande auprès du CNFPT (dossier à télécharger sur le site www.cnfpt.fr).

Il est recommandé aux candidats **d'entamer leur démarche dans les meilleurs délais, sans attendre l'ouverture des inscriptions.**